

NOVEMBRE

Novembre 2009, N° 73



N°73

E-DOSSIER



La relance au cœur du congrès de l'Ordre des experts-comptables : la profession réfléchit sur son offre de conseil

Le 64e congrès des experts-comptables, qui s'est tenu à Nantes du 15 au 17 octobre dernier sous la présidence de Joseph Zoragniotti, a réuni plus de 7 500 congressistes autour du thème de la relance par la confiance.

Trois ministres se sont succédés à la Tribune

Eric Woerth, ministre du budget et ministre de tutelle de la profession, est venu pour expliquer l'action du gouvernement en matière de relance. Il a donné les grandes orientations du budget 2010 placé sous le signe d'une relance par l'activité, sans augmentation d'impôt, et par un gel des dépenses publiques ; il a confirmé le soutien du gouvernement aux entreprises avec la suppression de la taxe professionnelle.

Le ministre s'est également exprimé sur la profession comptable : "J'ai bien compris vos préoccupations sur le périmètre des métiers du conseil. Vous voulez offrir un service complet à vos clients. Je serai attentif à vos propositions" a-t-il déclaré.

Christine Lagarde, présente en vidéo conférence, a délivré un message optimiste sur la santé de l'économie qui donne des signes de reprise. La ministre de l'économie s'est dite satisfaite des avancées réalisées lors du G20 en matière de rémunérations dans les banques, les accords avec les paradis fiscaux et l'avancée sur les normes prudentielles avec l'adhésion, désormais acquise, des États-Unis aux accords de Bâle 2.

Enfin, Hervé Novelli a annoncé que les missions des experts-comptables seraient élargies aux personnes âgées et dépendantes, répondant en cela aux vœux de Joseph Zoragniotti. Son intervention s'est terminée par la signature d'une convention sur l'intelligence économique et une autre entre le CSOEC, l'Union des entrepreneurs et l'État, pour que les experts-comptables puissent accompagner dans la durée les auto-entrepreneurs qui se lancent.

La roue de la relance est en marche

Une "Place de la relance" a permis à plusieurs dizaines d'experts de se relayer dans le cadre de onze tables rondes sur des thèmes allant du "kit de l'auto-entrepreneur" aux "outils de la relance" en passant par "les solutions de financement", "les experts-comptables acteurs de la relance" ou "les outils du rebond : comment recréer, en se servant de son expérience d'entrepreneur ?".

Les congressistes ont pu se procurer le passeport de la relance composé d'un ensemble d'outils pour accompagner leurs clients vers la relance.

Tous ces outils étaient organisés autour d'une roue de la relance dont les cercles concentriques représentent les différentes situations de l'entreprise et qui propose des fiches pratiques sur des thèmes comme la médiation du crédit ou les 7 étapes concrètes pour répondre à un marché public.

Cette roue remise à tous les congressistes est aussi accessible sur le site internet de l'Ordre.

Afin d'aider les confrères dans leurs missions, le congrès a produit quatre dossiers normés sur les sujets suivants :

- l'accès aux marchés publics et son financement développer et financer l'innovation, le cas particulier des actifs immatériels
- financer la mise aux normes du secteur hôtelier
- financer la réduction des délais de paiement

Un autre dossier sur "l'intelligence économique : deux nouvelles missions pour l'expert-comptable" propose des questionnaires d'intelligence économique adaptés aux TPE/PME.

Un "agenda de la relance", offert par la Banque Delubac & Cie, avec éditoriaux de Patrick Devedjian, ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance, et de Joseph Zoragniotti, complétait le dispositif de "La Place de la relance".

Un programme de e-learning poursuit les travaux du Congrès

Les organisateurs ont souhaité poursuivre le congrès toute l'année par la mise en place d'un "SAV" du congrès autour de l'initiative de la Place de la relance. Une série d'interviews d'experts (TPG, entrepreneurs, conseils, ...), ainsi que l'ensemble des tables rondes ont été filmés et serviront de supports au programme de e-learning.

Ces programmes de e-learning seront disponibles pour les experts-comptables, comme pour les PME, au travers d'organisations comme l'UPA, la CGPME, le Medef ou les chambres de commerce et d'industrie et les chambres de métiers.

Mieux encore, en appui à la volonté du président Zoragniotti de renforcer l'attractivité de la profession, des contacts ont été noués avec six universités à titre expérimental pour la diffusion de ces programmes de e-learning auprès des étudiants.

Joseph Zoragniotti milite pour une profession citoyenne

Enfin, Joseph Zoragniotti a démontré, en clôture de congrès, que la profession souhaite encore et toujours s'impliquer et offrir des services toujours plus adaptés aux besoins de la société.

Le président Zoragniotti a analysé l'actualité professionnelle et en a fait une lecture au travers d'un prisme unique : le service rendu au client. Ainsi en va-t-il de la réglementation professionnelle et de la directive "services" européenne.

"Notre réglementation vise avant tout à protéger le consommateur", a-t-il rappelé.

Le même raisonnement vaut pour le rapport Darrois. "À terme, nous devrions pouvoir, au sein d'une même structure, trouver réunis, un expert-comptable, un avocat et un notaire, capables de proposer aux clients un véritable full service", espère le Président.

Joseph Zoragniotti souhaite également que la profession comptable propose de nouvelles idées et développe de nouvelles missions.

Il a proposé aux ministres la dématérialisation totale des déclarations d'ici 2012.

Enfin, dans le cadre de la préparation de la loi "dépendance", le président Zoragniotti a formulé auprès des pouvoirs publics un certain nombre de propositions pour élargir le périmètre des missions des experts-comptables au marché des particuliers. Une proposition entendue d'une oreille attentive et intéressée par les ministres tout simplement parce qu'elle répond à un besoin et vise un meilleur service au client.